



ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2009

DECEMBRE 2010

Directeur Général, Directeur de publication**Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration et des Finances	Dame DIA
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coopération et de Coopération Internationale	Bineta Mbow GUISSÉ

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Oumy DIOP, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou Niang CAMARA
2. EDUCATION	Djibril NDOYE & Samba NDIAYE
3. EMPLOI	Macoumba DIOUF & Marième FALL
4. SANTE	Nalar K. Serge MANEL & Atoumane FALL
5. JUSTICE	Assane THIOUNE
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
7. AGRICULTURE	Moussa THIAM
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
9. ELEVAGE	Mamadou WONE
10. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
11. TRANSPORT	Oumy DIOP
12. TOURISME	Adama SECK
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNONHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
17. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Après une progression de 11,2%, en moyenne, sur la période 2002-2007, la valeur ajoutée de la branche « *construction* » est ressortie pour la deuxième année consécutive en baisse en s'établissant en valeurs réelles à 199 milliards en 2009 contre 208 milliards en 2008. Cette situation résulte de la baisse des mises en chantier en 2009 liée, d'une part, à la crise financière internationale et, d'autre part, aux difficultés nées des retards des paiements qui étaient dus par l'Etat aux entreprises évoluant dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP).

L'objectif de ce chapitre est d'appréhender le comportement des BTP. Il est subdivisé en deux sections, une première traitant des indicateurs issus des comptes nationaux et une deuxième consacrée aux réalisations, projets et programmes en cours dans le secteur.

XIII.1. LES INDICATEURS DES BTP

XIII.1.1. LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Le ciment constitue l'un des principaux intrants pour l'activité de *construction*. Au Sénégal, sa production, assurée par la Société Ouest Africaine des Ciments (SOCOCIM) et les Ciments du Sahel, s'est établie à 3,3 millions de tonnes en 2009 contre 3,1 millions pour l'exercice précédent, soit une progression de 7,3%. Le chiffre d'affaires tiré des ventes de ciment a progressé de 9,1% en 2009 pour se situer à 186,8 milliards de FCFA dont 67,4 % sont effectuées à l'intérieur du pays, 29,4% dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et 3,1% dans le marché hors UEMOA. Comparé à l'année écoulée, les ventes locales de ciment ont baissé de 0,4% en quantité, en liaison avec les difficultés des entreprises évoluant dans le secteur de la construction et les effets de la crise économique sur les ménages qui affectent la demande intérieure de ciment.

Après une décélération en 2008 (7,4%), les exportations de ciment se sont accrues de 27,9% en 2009 pour s'établir à 60,7 milliards. Elles sont principalement destinées au marché de l'UEMOA (90,4%).

La valeur ajoutée du secteur du ciment s'est établie à 48,9³⁴ milliards en 2009, représentant 94,7% de celle de la branche « *verre, poterie et matériaux de construction* ».

Au total, la production de la branche « *verre, poterie et matériaux de constructions* » a enregistré une hausse de 6,5% en s'établissant en termes réels à 158,7 milliards FCFA en 2009.

Tableau 13. 1 : Production de ciment sur la période 2001 – 2009

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production de ciment (en milliers de tonnes)	1 532	1 699	1 887	2 393	2 623	3 012	3 038	3 087	3 313
Production de ciment (en millions de FCFA)	68 713	74 654	80 679	100 104	114 970	141 710	155 301	171 203	186 759

Source : ANSD

A la suite du ralentissement de l'activité de la *construction* en 2009, les importations de matériaux de construction sont ressorties en baisse de 19,9% en s'établissant à 363,9 milliards contre 454,1 milliards en 2008.

³⁴ ANSD : Comptes nationaux provisoires de 2009 et nos calculs

XIII.1.2. LA CONSTRUCTION

Après un taux d'accroissement annuel moyen de 10,6% sur la période 2002-2007, la production en volume de la branche « *construction* » a enregistré un repli pour la deuxième année consécutive, ressortant à 769,7 milliards en 2009 contre 816,2 milliards en 2008. Sa valeur ajoutée réelle s'est établie à 198,9 milliards, soit une diminution de 4,4% par rapport au niveau de 2008.

En 2009, la construction représentait 4,3% du PIB réel et 22,1% de la valeur ajoutée en volume du secteur secondaire contre respectivement 4,6% et 23,9% l'année précédente.

Les contreperformances du secteur de la construction s'expliquent par le recul des mises en chantier, en raison des difficultés que traversent les entreprises évoluant dans la construction de logement et des travaux de génie civil. En outre, les transferts de fonds des travailleurs immigrés dont une partie est destinée à la construction de logement se sont repliés de 8,2³⁵% en 2009.

XIII.2. REALISATIONS, PROJETS ET PROGRAMMES DANS LE SECTEUR DES BTP

Les réalisations évoquées dans ce chapitre concernent la construction de logements pour l'habitat social et les travaux de génie civil. Les programmes portent sur l'habitat social, les projets de construction de l'Autoroute à péage et de l'Aéroport International Blaise Diagne.

XIII.2.1. CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT SOCIAL

XIII.2.1.1. Construction de logements

L'offre de logements est le fait des entreprises publiques, des promoteurs privés ou des coopératives d'habitat.

Le secteur public dans le domaine du logement polarise deux entreprises : la Société Nationale d'Habitat à Loyer Modéré (SNHLM) et la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP). Au titre de l'année 2009, les entreprises publiques ont poursuivi leurs travaux entamés au cours des années précédentes, qui pour plus de la moitié sont en cours de finalisation. Il s'agit notamment de la viabilisation de parcelles et la construction de logements à usage d'habitation ou de bureaux.

³⁵ ANSD : données estimées à partir de la BDP provisoire de 2009

Concernant la SN HLM, les travaux ont trait à l'assainissement de 6 866 parcelles à usage d'habitation dont 2 659 sont situées à Dakar, 1500 à Thiès, 74 à Kaolack (Nioro), 1 541 à Saint-Louis et 1 092 à Tambacounda. En outre, la SNHLM a entamé des travaux relatifs à la construction de logements dans les régions de Kaolack et Ziguinchor. Ces travaux réalisés à plus de 50% à fin 2009 concernent :

- 26 logements de type TE3, 16 logements de type E4 et 12 logements MS4 à Bongré (Kaolack) ;
- 38 logements de type TE3, 34 logements de type E4 et 30 logements de type MS4 à Kenia (Ziguinchor) ;
- 15 logements de type TE3 et 11 logements de type TE2 à Nioro (Kaolack).

La SICAP, quant à elle, est en train de finaliser les travaux relatifs aux projets :

- SICAP MBAO Villeneuve, avec 1063 logements dont 307 pour la première phase (18 grands standings, 18 moyens standings et 271 économiques) ;
- SICAP Keur Gorgui (première phase) qui vise la construction de 231 appartements, 35 bureaux, 2 commerces et 173 villas ;
- SICAP Keur Massar portant sur la viabilisation de 3393 parcelles de 150 à 500 m² à usage d'habitation.

S'agissant des promoteurs privés³⁶, qui sont des acteurs importants dans la production de logements et la viabilisation de parcelles, ils ont réalisés 584 parcelles viabilisées et 232 logements sociaux en 2009.

Les coopératives d'habitat constituent une alternative face aux difficultés d'accès au logement. A fin 2009, le nombre de coopératives d'habitat s'est établi à près de 744 pour 74 400 logements.

Au total en 2009, 7 177 parcelles ont été viabilisées et 1 042 logements construits contre respectivement 2 416 et 601 en 2008.

XIII.2.1.2. Politique de développement de logements sociaux

La politique de développement de l'habitat social est conduite par le Ministère en charge de l'habitat. Elle concerne notamment le plan jaxaay, le programme « une famille, un toit » et à partir de 2009, l'élaboration d'une lettre de politique sectorielle sur la période 2011-2013.

³⁶ Il s'agit ici des promoteurs qui sont financés par la Banque de l'Habitat du Sénégal

Le plan jaxaay est un programme initié pour reloger les populations victimes des inondations de 2005. Il a livré à fin 2009, 1767 logements aux populations déplacées à Keur Massar sur une prévision initiale de 3000 unités, soit un taux de réalisation de 58,9% contre 50,9% en 2008. Ce projet, qui a démarré à Dakar en 2006, a été étendu à d'autres régions dont Saint Louis et Thiès.

Parallèlement au plan Jaxaay, le Gouvernement a lancé le programme « une famille, un toit » qui ambitionne de produire 10 000 logements par an sur une période de 10 ans, afin de résorber le déficit important de logements et faciliter l'accès des populations à la propriété bâtie et foncière à moindre coût. Ce programme est au stade de recensement des demandeurs de logements avec 9 000 demandes enregistrées au niveau de la Direction de l'Habitat. En outre, dans la Lettre de Politique Sectorielle 2011-2013 qui vient d'être élaborée par le Ministère en charge de l'habitat, il est envisagé la mise en place d'une société d'aménagement de terrains urbains dénommée *SPATU* dont l'objectif principal est de fournir de grandes trames de terrains viabilisés à des prix accessibles.

XIII.2.2. LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL

Les travaux de génie civil ont trait aux infrastructures routières et aéroportuaires avec notamment la construction de l'Autoroute à péage Dakar-Diamniadio et de l'Aéroport International Blaise DIAGNE de Diass.

XIII.2.2.1. infrastructures routières

La mise en œuvre de la politique générale en matière d'infrastructures routières est du ressort de l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR). A ce titre, elle a réalisé au cours de l'année 2009, des mises en chantier concernant des travaux de réhabilitation, de construction de routes, d'aménagement et d'entretien.

Au titre des travaux routiers en 2009, 1 105,700 km de routes non revêtues classées et 688,348 km de routes revêtues classées ont été réalisés. Ces performances ont pu être accomplies grâce à la conjonction de deux facteurs essentiels. D'une part, la fin des travaux en 2009 de la plupart des programmes/projets routiers notamment le renforcement de l'axe RN1 : Mbirkelane/Tambacounda (y compris les pistes connexes) ; la réhabilitation de Oussouye-Mlomp-Elinkine, Kédougou – Saraya (y compris les pistes connexes), des routes en terre ; la construction de la Boucle du Blouff, des pistes rurales, des routes en terre et l'entretien périodique de 115 km de routes revêtues et de 338 km de pistes. D'autre part, il y a eu l'avènement du Fonds

d'Entretien Routier Autonome (FERA) et le démarrage en 2009 de ses activités de collectes et de mobilisation des ressources destinées au financement de l'entretien routier. En effet, pour l'année 2009, le FERA a effectivement collecté et mobilisé 32 milliards de Francs CFA, alors que pour les années précédentes les montants mobilisés se sont établies entre 15 et 19 milliards.

Au titre des pistes de désenclavement en milieu rural, 209 km ont été réalisés. Le projet d'Autoroute à péage Dakar – Diamniadio constitue l'un des projets hautement structurants initié par l'Etat du Sénégal dans le cadre de la poursuite de sa politique de mise à niveau des infrastructures de transport et d'amélioration de la mobilité urbaine. Ce chantier, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la société APIX. SA, comporte deux phases :

a) Phase 1 : Malick Sy – Pikine

Cette section comprend deux tronçons :

- **Tronçon d'autoroute Malick Sy – Patte d'oie**

A fin décembre 2009, le tronçon Malick Sy-Patte d'Oie était achevé et mis en service. Réalisé sur financement de l'Etat du Sénégal, il porte sur une longueur de 7 km, en 2x3 voies, avec deux bandes d'arrêt d'urgence en terre-plein central. Le tronçon comporte également la construction de l'échangeur de la Patte d'Oie, du diffuseur de Colobane et de celui de Hann. Les travaux, confiés aux groupements d'entreprises JEAN LEFEBVRE SENEGAL/HENAN CHINE, ont généré près de 500 emplois directs.

- **Tronçon d'autoroute Patte d'oie – Pikine**

Ce tronçon a été ouvert à la circulation en septembre 2009. La fin des travaux est prévue pour mars 2010 avec la réhabilitation de la route nationale n°1. D'un linéaire de 5 km, il concerne la réalisation d'une partie de l'Autoroute proprement dite. Cette section de l'autoroute comporte une chaussée en 2x3 voies avec deux bandes d'arrêt d'urgence et un terre plein central, les diffuseurs de Pikine et de Cambérène, un passage supérieur au niveau de la route de la Roseraie, les aires de péage ainsi que trois ouvrages de franchissement au niveau du carrefour de Seven Up à la hauteur des voies ferrées. Les travaux sur ce tronçon ont été réalisés sur fonds publics. Toutefois, son exploitation sera du ressort du cessionnaire qui a signé avec l'Etat du Sénégal un contrat Construction – Exploitation – Transfert (CET) pour une durée de trente (30) années. Les travaux sur ce tronçon ont également généré près de 550 emplois directs.

a. Phase 2 : Pikine – Diamniadio

Cette phase sera réalisée selon la formule de Partenariat Public-Privé (PPP) sous forme de concession. Le concessionnaire a été sélectionné et le contrat signé le 2 juillet 2009.

Cette section a fait l'objet d'une étude d'avant projet détaillé (APD). Son point de départ se situe à la hauteur de la voie ferrée au niveau du carrefour de Seven Up. Avec un linéaire de 20 kilomètres, elle présente un profil en travers (2x3 voies entre Pikine et Thiaroye puis 2x2 voies dans sa dernière partie) comprenant un système de péage, cinq (5) diffuseurs ainsi que 19 ouvrages d'art.

La réalisation de ce projet nécessitera un financement estimé à 247 milliards de CFA. Le groupe des bailleurs de fonds impliqué dans ce financement est constitué de la Banque Mondiale (BM), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

XIII.2.2.2. Infrastructures aéroportuaires

Ce projet entre dans le cadre d'un programme de développement des infrastructures visant le désengorgement de la ville de Dakar afin de :

- favoriser l'émergence d'un pôle économique à l'extérieur de Dakar,
- faire du Sénégal un centre international d'activités (HUB) ;
- créer les conditions pour l'atteinte d'arrivée d'un millions cinq cent mille touristes (1 500 000) par an ;
- développer les exportations ;
- attirer les investisseurs étrangers.

Au titre de l'état d'avancement des travaux de l'aéroport en 2009, neuf (09) bâtiments sont entrain de sortir de terre. Au niveau de l'aérogare, tous les poteaux ainsi que les fondations sont déjà faites. Le dallage du premier niveau est déjà effectué. Pour tous les autres bâtiments qui sont lancés, toutes les fondations et les poteaux sont faits. Il est attendu des structures métalliques pour la poursuite des travaux de construction des bâtiments.

Les travaux relatifs aux pistes, aux voies de circulation, aux parkings et les terrassements sont effectués à hauteur de 93%.

Le projet aéroportuaire est financé par une taxe sur les billets d'avion. Au 31 décembre 2009, 83,6 milliards ont été collectés. Le compte ouvert à cet effet présentait un solde créditeur de 23,3 milliards. Les ressources de ce compte servent au remboursement des prêts consentis dans le cadre de la construction de l'aéroport.

CONCLUSION

L'analyse de la situation des BTP en 2009 a fait ressortir un recul de l'activité dans le sous secteur. La production en volume de la branche « *construction* » est ressortie en baisse de 5,7% en 2009. Cette situation est, en partie, expliquée par les retards du gouvernement à honorer ses engagements vis-à-vis des entreprises des bâtiments et travaux publics et les effets négatifs de la crise économique internationale qui ont impacté sur les transferts en capital des Sénégalais de l'extérieur destinés à la construction de logement. En revanche, la production du ciment en quantité est ressortie en hausse en liaison avec la bonne tenue des exportations de ciment qui sont ressorties à 60,7 milliards.